

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA
ARRONDISSEMENT DE LONS LE SAUNIER
CANTON D'ARBOIS

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 30 Mars 2014

L'an deux mille quatorze, le trente mars, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt-quatre mars deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Bernard GUILLOT, maire.

Présents : M. GUILLOT Bernard, M. BRENIAUX Romuald, Mme DUGOIS Claudine, Mme GERRIET Pascale, Mme GUILLOT Raymonde, Mme GUYON Gabrielle, M. LOUBOUTIN Laurent, M. MURCIER Alain, M. SOUDIER Jean-Gabriel, M. TERRIER Cyril, M. TRULLARD Yvan, Mme VALLEUR Marie Colette.

Absents : néant

Secrétaire de séance : Mme GERRIET Pascale

Ordre du jour :

- 1 – Installation du Conseil Municipal
- 2 – Election du Maire
- 3 – Désignation du nombre d'adjoints
- 4 – Election des adjoints
- 5 – Questions diverses

1 – Installation du Conseil Municipal

La séance est ouverte sous la présidence de M. GUILLOT Bernard, Maire, qui a déclaré installés dans leur fonction les membres du conseil municipal élus le 23 mars.

2 – Election du Maire

Mme GUILLOT Raymonde, la plus âgée des membres du conseil, préside réglementairement la séance.

Mme GUILLOT Raymonde procède à l'**élection du Maire**.

Secrétaire : Mme GERRIET Pascale
Accesseurs : M. SOUDIER Jean Gabriel,
Mme VALLEUR Marie-Colette

Personne se portant candidate : M. MURCIER Alain

Au premier tour du vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Votants : 11
Exprimés : 11
Majorité absolue : 6

M. MURCIER Alain obtient 11 voix.

M. MURCIER Alain ayant obtenu la majorité absolue est élu maire au 1^{er} tour de scrutin et prend à cet instant la présidence de la séance en tant que maire.

3 – Désignation du nombre d'adjoints

Le Maire rappelle que la commune de La Châtelaine peut désigner 1, 2 ou 3 adjoints. Les membres du Conseil, après en avoir délibéré et après avoir voté à l'unanimité fixent le nombre d'adjoints à 3.

4 – Election des adjoints

M. MURCIER Alain procède à l'**élection du premier adjoint**.

Au premier tour du vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Votants : 11
Exprimés : 11
Majorité absolue : 6

M. BRENIAUX Romuald obtient 8 voix.

M. BRENIAUX Romuald ayant obtenu la majorité absolue est élu premier adjoint au 1^{er} tour de scrutin.

M. MURCIER Alain procède à l'élection du deuxième adjoint.

Au premier tour du vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Votants : 11
Exprimés : 11
Majorité absolue : 6

Mme VALLEUR Marie-Colette obtient 7 voix.

Mme VALLEUR Marie-Colette ayant obtenu la majorité absolue est élue deuxième adjoint au 1^{er} tour de scrutin.

M. MURCIER Alain procède à l'élection du troisième adjoint.

Au premier tour du vote à bulletins secrets, les résultats sont les suivants :

Votants : 11
Exprimés : 11
Majorité absolue : 6

M. SOUDIER Jean-Gabriel obtient 10 voix.

M. SOUDIER Jean-Gabriel ayant obtenu la majorité absolue est élu troisième adjoint au 1^{er} tour de scrutin.

5 – Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.